



Récits personnels : Regards sur la Colombie

Au cours des quatre dernières décennies, la Colombie a été prise dans la tourmente d'un horrible conflit qui a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et contraint des millions d'autres à fuir leur maison en quête d'une sécurité relative dans les taudis urbains. Depuis plus de douze ans, avec ses collègues de Project Counselling Service (PCS), Inter Pares a aidé les personnes déplacées à s'organiser, à s'enquérir sur leurs droits et à renforcer leurs capacités de négociation auprès des pouvoirs publics pour améliorer leur sort à long terme. En Colombie, un autochtone a huit fois plus de chances d'être victime d'éviction ou de violations des droits de la personne qu'un non-autochtone; ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les terres dont les autochtones sont chassés regorgent de ressources naturelles.

Pour sensibiliser la population colombienne et la communauté internationale aux violations constantes des droits de la personne, l'Organisation autochtone nationale de Colombie (ONIC), a organisé une mission de vérification internationale. Des délégués du Canada, d'Europe, d'Amérique latine, de Colombie et des Nations Unies ont été invités à venir juger par eux-mêmes la crise à laquelle sont confrontés les autochtones de Colombie et à consigner leur témoignage. Inter Pares a invité l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) à prendre part à cette mission dans le but d'établir des relations durables entre des peuples autochtones du Canada et de Colombie.

David Bruer, membre de l'équipe d'Inter Pares et Beverley Jacobs, présidente de l'AFAC, y ont participé en tant qu'observateurs. Ils se sont rendus dans le département d'Arauca dans le nord-est du pays pour écouter les témoignages des U'wa dont le territoire recèle les plus grosses réserves pétrolières du pays. Voici un extrait du carnet de voyage de David.

La camionnette soulève une épaisse poussière tandis que nous sommes secoués par les cahots sur la route qui mène jusqu'à la petite communauté autochtone de Playas de Bojabá. Nous sommes dix à l'arrière de la camionnette, y compris Beverley qui, tout comme moi, prétend s'amuser du trajet cahoteux. Depuis son siège, à l'avant du véhicule, Victoria, membre de l'ONIC, sourit et nous rassure : c'est une très bonne route pour la région d'Arauca.

Traversant les champs de pétrole, nous devons fréquemment nous arrêter aux points de fouille de l'armée où les soldats examinent nos papiers. Pour nous, ce n'est qu'une formalité, contrairement aux nombreuses personnes autochtones qui sont détenues voire amenées à la base militaire où elles sont torturées ou accusées d'appartenir à la guérilla.



Caqueza, Colombie.

Lorsque notre délégation arrive enfin à Playas de Bojabá, les chefs de la communauté nous invitent à l'école où les U'wa nous attendent pour nous décrire les effets du conflit résultant de la présence d'une entreprise pétrolière sur leurs terres. Partagés entre colère et tristesse, nous écoutons une personne puis une autre nous dire que cette guerre n'est pas celle des U'wa et qu'elles veulent juste qu'on les laisse vivre tranquillement sur les terres qu'elles occupent depuis des millénaires. Certaines parlent des membres de la guérilla venus les « éduquer » puis enrôler de force les plus jeunes dans leurs rangs. D'autres décrivent la mort brutale aux mains des paramilitaires de deux jeunes allés à la cueillette des fruits. « On dit qu'ils ont rendu les armes », s'exclame un homme, faisant allusion au processus de paix lancé entre l'État et les paramilitaires. « Mais, ici, nous savons qui ils sont et ils continuent d'agir de la même manière ».

Au cours de notre séjour à Arauca, nous avons rendu visite à plusieurs communautés autochtones. « Nous savons que vous ne pouvez faire cesser la guerre », nous dit un homme. « Mais, vous serez témoins de nos histoires. Vous les direz à d'autres et lorsqu'il y aura assez de gens au courant, peut-être feront-ils quelque chose ».



DAVID FELLER

David Bruer, Inter Pares, Beverley Jacobs de l'Association des femmes autochtones du Canada et Victoria Neuta, membre de l'Organisation autochtone nationale de Colombie.

De retour à Bogotá dans le vacarme et l'agitation de la ville, c'est comme si un monde nous sépare de tout ce que nous avons vu et entendu. À l'étape suivante de notre voyage, nous avons participé au Forum des femmes autochtones : plus de quarante femmes ont afflué des quatre coins du pays pour raconter leurs histoires et parler de leur expérience de l'exode et de la vie au milieu d'un conflit. Ce Forum est le fruit d'efforts que nous avons menés Beverley et moi auprès de Victoria, dans les mois précédant la mission, pour faire entendre les voix des femmes autochtones.

Au Forum, Beverley a relaté son expérience personnelle de la violence au sein des familles et des communautés autochtones au Canada. Pour y faire face, elle est devenue avocate et présidente d'une organisation nationale de femmes autochtones. Avec passion, elle décrit la violence à laquelle sont confrontées les femmes autochtones au Canada, présente la situation des femmes contraintes de se prostituer ou encore le nombre horribles de femmes violées et tuées sans que ces crimes soient résolus. Beverley dit la douloureuse vérité sur la vie des femmes autochtones du Canada mais elle parle aussi des nombreuses personnes qui veulent changer les choses. En collaboration avec Amnesty Internationale, l'AFAC a publié un rapport intitulé « On a volé la vie de nos sœurs » pour attirer l'attention de la population¹. Quant à la campagne « Sœurs d'esprit » de l'AFAC, son objectif est de sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens à la violence faite aux femmes autochtones et de proposer des solutions pour remédier à la situation. Les femmes colombiennes ont été surprises d'apprendre que les autochtones du Canada sont confrontés à des problèmes semblables aux leurs; dans leur action, elles ont trouvé une source d'inspiration.

Le récit de Beverley a déclenché un torrent d'histoires et un élan de solidarité. « Nous souffrons parce que nous sommes des autochtones », conclut une femme âgée. « Mais nous souffrons aussi parce que nous sommes des femmes. » Les femmes évoquent alors le harcèlement sexuel qu'elles subissent de la part des acteurs armés. Elles narrent les histoires de leurs filles, violées par les soldats puis rejetées par la communauté en raison de la honte qu'elles représentent. Une jeune femme relate, en pleurant, la mort de son amie; cette dernière fut contrainte de nettoyer l'uniforme d'un officier de l'armée et pendant qu'elle le lavait dans un ruisseau, fut tuée par une patrouille de guérilleros qui l'ont accusée de complicité avec les militaires.

En rentrant au Canada, Beverley et moi examinons les possibilités de partager ces histoires. Nous convenons qu'il faut avant tout réunir les organisations autochtones et les ONG canadiennes pour leur faire découvrir ces récits afin de trouver ensemble le moyen de renforcer les liens entre le Canada et la Colombie. Nous rentrons au pays chargés de la responsabilité de transmettre les récits qui nous ont été confiés.

Quelques semaines plus tard, Victoria m'informe de la tenue récente d'une assemblée des Embera, peuple autochtone de Colombie. Non sans fierté, elle me raconte que des femmes, certaines pour la première fois, ont parlé, en public, de la violence dont elles ont souffert, de la nécessité de rendre justice et de dire la vérité sur leur expérience. Jamais, à ce jour, le sujet n'avait été soulevé dans une assemblée, dit-elle, ajoutant qu'une des raisons à cela était la participation de plusieurs femmes Embera au Forum des femmes autochtones, à Bogotá. Ce succès me conforte dans la conviction qu'Inter Pares doit continuer de soutenir les femmes autochtones, au Canada et en Colombie, dans leurs efforts pour s'organiser et de veiller à ce que leurs histoires ne tombent pas dans l'oubli. ✂

Outre ses généreux donateurs et donatrices, Inter Pares est reconnaissante à la Direction générale des Amériques et au Programme de partenariat avec les peuples autochtones de l'Agence canadienne de développement international pour leur soutien et leur assistance.

¹ Canada : On a volé la vie de nos sœurs, Discrimination et violence contre les femmes autochtones, Résumé des préoccupations d'Amnistie Internationale, Amnistie Internationale, 2004.

Ce qu'on en dit :

Le conflit se résume à une guerre des cartels de la drogue.

Ce que nous y voyons :

Le conflit colombien a éclaté bien avant l'explosion de la production et de la commercialisation de la cocaïne à grande échelle. Bien que les raisons ayant poussé la population à prendre les armes soient complexes, il est toutefois évident que ce conflit prend racine dans les inégalités criantes de la distribution des ressources et des richesses et l'impunité totale avec laquelle sévissent tous ceux qui ont violé les droits de la personne pour perpétuer les structures inéquitables. Depuis, les guérilleros ont adopté des méthodes menant à des violations massives des droits de la personne qu'ils défendaient pourtant à l'origine. Les élites fortunées se sont à leur tour dotées de forces paramilitaires pour préserver leur pouvoir. Celles-ci se sont imposées sur le marché de la drogue pendant que les guérilleros se servaient de manière croissante des recettes du trafic des stupéfiants pour soutenir leur effort de guerre. Si les narcodollars ont contribué à l'exacerbation du conflit, il n'en reste pas moins que le trafic des stupéfiants n'est pas à l'origine de la guerre. Aujourd'hui, les inégalités sociales flagrantes persistent et ceux coupables de violations des droits de la personne vivent en toute impunité; ces deux questions doivent être réglées pour qu'une paix durable s'instaure en Colombie.

Investir en Colombie, investissements ensanglantés

Bien que la Colombie soit riche, une grande partie de sa population est très pauvre. Ici, comme dans bien d'autres pays, la richesse a été arrachée aux personnes les plus démunies.

Aux vastes étendues de terres agricoles fertiles, s'ajoutent l'industrie du bois d'œuvre, les gisements de pétrole, de gaz naturel, de charbon, d'émeraudes et de métaux précieux dont l'un des plus gros gisements aurifères du monde. Il suffit de marquer sur une carte l'emplacement de ces gisements, des puits de pétrole et des meilleures terres agricoles pour tracer le périmètre des zones qui ont été le théâtre des plus grandes violences et d'où la majeure partie de la population a été contrainte de fuir pour avoir la vie sauve.

Ceci n'est pas une coïncidence.

Plus que partout ailleurs, il ne fait pas bon être syndicaliste en Colombie. Plus de deux mille d'entre eux ont été tués au cours de la décennie écoulée pour avoir réclamé des augmentations de salaire ou des conditions de travail sûres.

Cela non plus n'est pas une coïncidence.

La guerre en Colombie en est une pour le contrôle des ressources naturelles menée par les gens qui tirent profit de ces ressources. En dix ans, l'appauvrissement des campagnes s'est accompagné d'une concentration foncière accrue puisque 0,6 % de la population détient aujourd'hui 61 % des terres agricoles.

Les forces paramilitaires, largement responsables des déplacements de population et des assassinats de syndicalistes, jouent un rôle central dans la culture du coca et le trafic de stupéfiants. Le vérificateur général de la Colombie constate que les narcotrafiquants et les paramilitaires « possèdent » aujourd'hui près de la moitié des terres agricoles du pays. Ils seraient aussi propriétaires d'une part non négligeable de terres non agricoles. En plus d'avoir le contrôle sur le crime organisé, les paramilitaires auraient aussi des intérêts dans des pans importants de l'économie légitime comme l'extraction et le commerce d'émeraudes et certaines zones de production aurifère et pétrolière.



COLECTIVO DE ABOGADOS LUIS CARLOS PÉREZ

Le peuple autochtone Barí protégeant ses terres face à l'exploration et au forage d'une compagnie pétrolière.

Les entreprises canadiennes sont d'importants investisseurs, en particulier, dans les secteurs pétrolier, gazier et minier du pays. Dans de nombreuses régions, l'exploration et le développement miniers signifient inévitablement traiter avec les organismes paramilitaires qui ne sont, en réalité, que des émanations du crime organisé. Les paramilitaires, et par extension ceux qui traitent avec eux, profitent des crimes horribles qui ont été commis tout en contribuant à réduire les chances de retour de celles et ceux qui ont été dépossédés de leurs terres.

Les personnes déplacées et les autres victimes de la violence s'organisent en associations pour pousser l'État colombien à lancer un véritable processus pour faire la lumière sur les crimes de guerre, mettre un terme à l'impunité et offrir aux victimes des réparations qui incluraient la restitution des terres dont elles ont été spoliées. Au Canada, nous devons veiller à ne pas tirer avantage des crimes perpétrés et éviter que nos intérêts mercantiles se transforment en obstacles à la quête de justice et de réparation des victimes colombiennes.

Inter Pares est membre fondateur du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE) qui demande au Parlement d'adopter une loi sur la reddition de comptes des entreprises canadiennes et de leurs administrateurs lorsque la preuve est faite de leur participation à des violations des droits de la personnes dans le cadre de leurs activités à l'étranger. ✂

Pour en savoir plus sur le RCRCE, visitez le www.halifaxinitiative.org/index.php/CNCA_Endorsements.

Ce qu'on en dit :

Une paix relative règne en Colombie depuis que 30 000 paramilitaires ont rendu les armes dans le cadre de la campagne fédérale de démobilisation.

Ce que nous y voyons :

Selon Amnistie Internationale, les paramilitaires ont gardé la main mise absolue sur le pouvoir socio-économique et politique dans de nombreuses parties du pays, y compris dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des travaux publics, de la sécurité privée, des ports et du transport maritime et fluvial, ainsi que dans des secteurs d'activités criminelles telles que la prostitution, l'extorsion et le jeu². Pour trois paramilitaires démobilisés, l'État n'a ramassé qu'un seul fusil³; quant aux structures politiques et économiques des forces paramilitaires, elles n'ont pas été démantelées. Au cours des six derniers mois, cinq homologues colombiens d'Inter Pares ont reçu des menaces de mort de groupes se présentant comme les « nouveaux paramilitaires ».

² Colombie. Paramilitaires de Medellín : démobilisation ou légalisation? Amnistie Internationale, septembre 2005.

³ A quick look at the last OAS report on the AUC demobilization, Center for International Policy, 2006. (<http://www.ciponline.org/colombia/blog/archives/000318.htm>)

Les personnes déplacées font valoir leurs droits

Située au nord-est de la Colombie, Bucaramanga compte une population de deux millions d'habitants. À cause du conflit, des dizaines de milliers de familles déracinées y ont afflué en quête d'un refuge. Pour la plupart, ce sont des femmes et des enfants, contraints de fuir la violence des campagnes avoisinantes où la guérilla, les paramilitaires et les forces armées se battent pour assurer leur main mise sur le territoire. Ces personnes vivent au jour le jour dans des cabanes de fortune, sur des terrains vagues, quasiment sans accès à l'eau potable ni à un réseau d'assainissement; souvent, on leur refuse l'accès aux soins de santé ou à l'éducation.

Il y a quatre ans, la plupart des personnes déplacées colombiennes ignoraient qu'en vertu du droit national et international, l'État est tenu de leur assurer nourriture, abri et éducation. Depuis cette date, Inter Pares appuie les efforts d'organisations colombiennes locales, Compromiso et le Collectif d'avocates et d'avocats - Luis Carlos Pérez, qui aident les déplacés, hommes et femmes, à s'organiser en associations qui les représentent et négocient en leur nom auprès des pouvoirs publics. Ce faisant, les personnes déplacées ont appris à connaître leurs droits et comprennent le fonctionnement complexe des institutions locales et régionales qui, aux termes des lois colombiennes, sont responsables de leur bien-être.

Ces associations sont maintenant conscientes qu'une loi n'est appliquée que dans la mesure où les citoyennes et les citoyens s'unissent pour forcer les pouvoirs publics à remplir leurs obligations. « Nous avons beaucoup appris », dit Agostino, responsable de l'une de ces associations. « Maintenant, nous connaissons nos droits et avons uni nos forces. Auparavant, on se contentait de réclamer une assistance à court terme, le plus souvent alimentaire. Aujourd'hui, nous exerçons des pressions sur l'État pour qu'il trouve des solutions durables aux problèmes du logement, de l'emploi et de l'éducation de nos enfants. »

À Floridabanca, trois associations ont réussi, avec l'aide de Compromiso, à convaincre la municipalité de fournir terres, infrastructures et logements à plus de trois cents familles. À Café Madrid, plus de cent familles ont vécu à l'étroit pendant plus de six ans, dans des conditions sordides, dans des entrepôts à café désaffectés de la banlieue de la ville. L'année dernière, elles ont obtenu des autorités municipales qu'elles leur fassent construire des logements décentes.

Grâce au soutien d'Inter Pares, une organisation locale, la Fondation femmes et avenir, a permis aux femmes déplacées de bénéficier de séances de formation qui ont renforcé leur détermination à créer des organisations susceptibles de répondre à leurs besoins, entre autres, en matière de santé reproductive, de création de revenus et d'alphabétisation. Dans trois bidonvilles, les déplacées ont mis sur pied le Réseau communautaire contre la violence faite aux femmes qui sensibilise la population à la problématique de la violence familiale et prodigue appui et conseils psychologiques aux femmes. Avec l'aide de la Fondation, les femmes se sont organisées en un vaste réseau urbain pour porter leurs préoccupations à l'attention des autorités municipales et leur proposer des programmes adaptés aux besoins des femmes et de leur famille.

À travers les efforts d'organisation, les personnes déplacées ont réussi à attirer l'attention de la population colombienne sur les conditions inhumaines dont des centaines de milliers d'entre elles ont dû s'accommoder en raison de la négligence de l'État. En 2004, pour faire suite à une requête déposée par des personnes déplacées et des organisations telles que le Collectif d'avocats, la Cour constitutionnelle colombienne a statué sur la non-constitutionnalité du traitement infligé aux personnes déplacées, ordonnant à l'État de mettre au point un plan national pour répondre à leurs besoins. Les associations locales de personnes déplacées de Bucaramanga se sont maintenant affiliées aux organisations nationales. Avec l'appui d'Inter Pares et de son homologue de longue date, Project Counselling Service, elles saisissent l'occasion de la mise sur pied du plan national pour veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes bénéfiques aux personnes déplacées.

Inter Pares continuera d'accorder la priorité à son action auprès des personnes déplacées en Colombie. « C'est une entreprise de longue haleine », explique Agostino. « Mais, nous devons persévérer. C'est notre pays et nous voulons que l'avenir de nos enfants soit différent. » ❧

Ce qu'on en dit :

Les choses s'améliorent puisqu'il y a moins de personnes déplacées.

Ce que nous y voyons :

Depuis 1985, plus de 3,7 millions de personnes ont quitté leur foyer; elles continuent de vivre dans des conditions misérables puisque l'État refuse de leur donner accès au logement, à l'éducation, aux soins de santé ou au marché du travail. Dans la première moitié de 2006, plus de 112 000 personnes sont venues grossir les rangs des déplacés en raison de la persistance de la violence perpétrée par les paramilitaires, la guérilla et les forces armées. Aujourd'hui, les statistiques officielles ne tiennent plus compte des déplacements forcés causés par des paramilitaires « démobilisés ».

 **Inter Pares**

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1
Tél. (1-613) 563-4801 ou (1-866) 563-4801 (sans frais)
Télé. (1-613) 594-4704 www.interpares.ca

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

